

## Plan de qualification 2007 en administration centrale

Les taux promus/promouvables de l'année 2006 sont conservés pour l'année 2007, pour quasiment toutes les promotions.

Par contre, en raison de la baisse des effectifs, le nombre de postes est souvent inférieur à celui de 2006 pour certains corps et grades.

Pour les **corps et grades techniques**, soit les ratios sont conservés (baisse du nombre des promotions), soit le nombre de promotions est conservé.

Pour la **catégorie C** administrative les **taux** sont **conservés** :

- accès à l'échelle 4 : **2 postes au lieu d' 1 en 2006** ;
- accès à l'échelle 5 : **21 postes au lieu de 37 en 2006** ;
- accès à l'échelle 6 : **302 postes au lieu de 385 en 2006**.

Pour le **C en B**, le même **nombre** est **maintenu** : **160.postes**

Pour le **B2** (secrétaire administratif de classe supérieure et contrôleur du Trésor public de 1<sup>ère</sup> classe), le **taux** est **conservé** : **70 postes contre 101 en 2006**.

Pour le **B3** (secrétaire administratif de classe exceptionnelle et contrôleur principal du Trésor public), le nombre de postes baisse de 4 : **136 postes contre 140 en 2006**.

**La CFDT demande le maintien du nombre de postes au niveau de 2006.**

Pour le **B en A**, l'administration centrale a encore cette année un abondement de 17 postes d'inspecteurs du Trésor public, en plus des postes d'attachés d'administration centrale dont le nombre n'est pas encore arrêté.

Pour l'accès au grade d'**attaché principal**, le **nombre de postes augmente pour atteindre 38**, du fait de l'augmentation du nombre de promovables suite à la réforme du statut d'attaché.